



© N.Axelrod / HI

NOTRE EXPERTISE

Insertion sociale, éducation et emploi inclusifs, participation citoyenne

handicap
international



humanity
& inclusion



LE TRAVAIL MENÉ PAR HI POUR L'INCLUSION DES ENFANTS HANDICAPÉS DANS L'ÉDUCATION EST LIÉ À LA CONVENTION INTERNATIONALE RELATIVE AUX DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES (articles 24, 3, 5 et 7) et aux Objectifs du développement durable 2015-2030. Il contribue également aux objectifs des plans de l'Éducation pour Tous.

© J.-J. Bernard / HI

Plus de 35 ans d'expérience

HI accompagne les personnes handicapées et les personnes vulnérables dans leur parcours d'insertion ou de réinsertion au sein de leur société, que ce soit en situations d'urgence, de crises chroniques ou de grande pauvreté. Nos actions s'articulent autour de quatre pivots : l'accès à l'éducation, l'accès à l'emploi, l'insertion sociale et l'appui à la participation citoyenne. Profondément ancrées au sein des communautés locales, nos équipes s'appuient sur un travail mené en concertation avec les autorités et les services locaux concernés, ainsi qu'avec les réseaux de la société civile, dont les organisations de personnes handicapées. Elles favorisent également le rapprochement entre les services ordinaires (comme les services sociaux, le corps enseignant ou les acteurs de l'emploi) et les acteurs spécialisés afin d'améliorer l'inclusion des personnes handicapées et des personnes vulnérables, quels que soient leurs besoins spécifiques et leurs projets personnalisés.

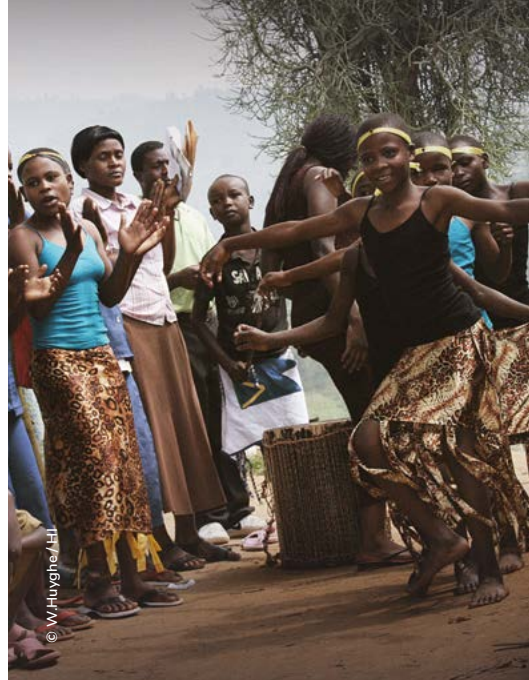
L'emploi inclusif, l'opportunité de construire son avenir

Nos projets d'insertion professionnelle s'adressent aux personnes handicapées et aux personnes vulnérables vivant dans la pauvreté, aux perspectives d'emploi réduites en raison des barrières qu'elles rencontrent lorsqu'elles se forment ou travaillent.

Notre objectif est de promouvoir l'accès à un travail décent, pratiqué dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité. Pour des opportunités d'emploi durable, nous mettons en place localement des actions de développement économique reconnues et éprouvées à l'échelle internationale. Ces actions incluent :

- Le soutien à l'auto-emploi : appui aux entrepreneurs pour débiter ou accroître leur activité économique par l'accès à des services financiers (ex : institution de microfinance, association villageoise d'épargne et de crédit, etc.), la formation professionnelle ou technique, l'accès au marché, etc...
- L'amélioration de l'accès à l'emploi salarié, par un appui aux demandeurs d'emploi lors de leurs candidatures et de leur entrée sur le marché du travail, ainsi qu'aux employeurs, afin que leurs activités soient systématiquement inclusives pour les personnes vulnérables, dont les personnes handicapées.
- Le soutien aux acteurs du développement économique ordinaire afin que leurs actions soient inclusives, pour créer des environnements propices à l'insertion professionnelle.
- L'utilisation du modèle de sortie progressive de l'extrême pauvreté (les personnes vivant avec moins de 1,25 USD par jour) et l'insertion professionnelle des personnes vulnérables, dont les personnes handicapées, et de leurs familles afin que cette progression soit durable.
- L'appui aux associations représentatives des personnes handicapées afin qu'elles défendent leur droit à l'emploi et l'accompagnement des politiques d'emploi inclusives au niveau national.

Nos projets d'insertion professionnelle visent à permettre aux personnes vulnérables, dont les personnes handicapées, d'avoir un travail, de subvenir aux besoins de leur famille et de jouer un rôle actif dans la société. Des partenariats sont également mis en œuvre avec des institutions de microfinance et des entreprises pour promouvoir l'emploi inclusif. Ce travail est lié à la Convention internationale relative aux droits des personnes Handicapées (articles 27 et 5) et aux objectifs d'accès à un travail décent pour tous (8^e des Objectifs de développement durable 2015-2030).



© W.Huyghe/AFH

FOCUS

UN PROCESSUS D'INSERTION POUR RENDRE POSSIBLE LA PARTICIPATION SOCIALE DE TOUS

L'insertion mobilise un ensemble d'acteurs et d'institutions. Chaque maillon a un rôle à jouer et il est nécessaire de travailler à deux niveaux.

D'un côté, nous facilitons l'identification, l'accompagnement personnalisé et le référencement des personnes handicapées et des personnes vulnérables afin de renforcer leur autonomie au sein de leur famille et de leur communauté. D'un autre côté, nous travaillons étroitement avec les acteurs locaux (ministères, autorités territoriales, société civile, services publics et privés, entreprises) afin de les rendre plus inclusifs grâce à des sensibilisations, formations et un accompagnement dans la durée.



© E.Fitte-Duval/AFH

L'éducation inclusive, un espoir pour les enfants handicapés

Les enfants handicapés ont dix fois moins de chance que les autres de fréquenter les bancs de l'école. Cette exclusion du système éducatif réduit les possibilités d'accéder à un apprentissage des compétences nécessaires pour développer leur potentiel et participer à la vie de leur communauté.

Ils se trouvent ainsi privés de leurs droits civiques, politiques et économiques. Une éducation inclusive réussie représente un réel espoir d'avenir pour beaucoup d'enfants. Elle joue aussi un rôle essentiel au niveau sociétal puisqu'elle permet de faire reculer la stigmatisation dont souffrent les personnes handicapées. Notre travail pour favoriser la scolarisation des enfants handicapés comporte plusieurs actions :

- Encourager la scolarisation des enfants handicapés dans les écoles ordinaires apporter un accompagnement individualisé et de l'aide aux familles
- Développer des techniques d'apprentissage ainsi que des méthodes inclusives et adaptées aux enfants handicapés
- Adapter le matériel d'enseignement et d'apprentissage, en développant des recommandations pour les dispositifs d'assistance (appareillages), et l'accessibilité des écoles
- Soutenir les organisations de personnes handicapées à défendre le droit à l'éducation inclusive pour tous les enfants handicapés
- Apporter une aide technique pour développer les politiques d'éducation inclusives au niveau national

L'insertion sociale pour une égalité des chances

HI agit pour la pleine participation sociale des personnes vulnérables, dont les personnes handicapées⁽¹⁾. Nos projets d'insertion sociale visent notamment à créer et dynamiser les liens sociaux, développer les aptitudes sociales et l'autonomisation des individus, et construire des environnements sociaux propices à la pleine participation sociale.

Nos équipes s'appuient en priorité sur le Travail Social et s'attachent à promouvoir ses types d'intervention au sein de notre organisation, entre autres la mise en œuvre de l'Accompagnement Social Personnalisé.

Leurs actions :

- Amélioration des aptitudes sociales des individus/groupes et cohésion sociale des communautés par le « Vivre Ensemble » (pratiques sportives, de jeux, culturelles et de loisirs...)
- Mise en place de services sociaux de proximité (CLIO⁽²⁾, services d'accompagnement, guichet unique...)
- Développement d'une Démarche Qualité⁽³⁾
- Appui à la définition et opérationnalisation de politiques de protection sociale locales et nationales

¹ Ce travail contribue à la mise en œuvre des articles de la Convention Internationale relative aux droits des personnes handicapées, notamment ses articles 19 et 30 et à la réalisation des objectifs relatifs à la réduction des inégalités, notamment le 10^e des Objectifs de développement durable 2015-2030. | ² Centre Local d'Information et d'Orientation | ³ Une Démarche Qualité correspond ici à la mise en place de principes/indicateurs qualité et système d'évaluation-amélioration permanente au sein d'un établissement social ou médico-social accueillant un public en situation de handicap pour leur (ré)insertion sociale.



Chiffres clés

1 DANS LE MONDE, SUR
MILLIARD **80%**
DE PERSONNES **VIVENT**
HANDICAPÉES **dans la pauvreté⁽¹⁾**



DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT,
80% **DES PERSONNES**
HANDICAPÉES
en âge de travailler sont au chômage⁽²⁾

32 PLUS DE
MILLIONS **NE VONT PAS**
D'ENFANTS HANDICAPÉS **À L'ÉCOLE**
dans les pays à faibles et moyens revenus **et n'ont pas accès à l'éducation**



¹ Agenda 2030 « Transformer notre monde : le programme de développement durable à l'horizon 2030 », paragraphe 23. | ² Zarocostas J. (2005) "Disabled still face hurdles in job market", The Washington Times, A16.



Des pratiques innovantes pour augmenter l'impact des actions inclusives

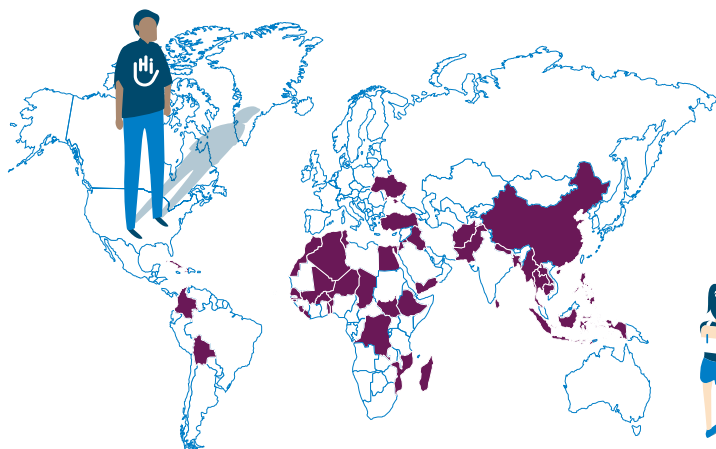
Nous nous appuyons sur des approches et des technologies innovantes. Elles permettent de mener des études à distance, d'adapter et d'améliorer des techniques d'enseignement ou d'apprentissage.

Il peut aussi s'agir d'utiliser un outil d'aide à l'expression pour un enfant qui a des difficultés à communiquer ou d'agrandir un écran pour une personne avec un handicap visuel. Des professions sont aussi développées, comme les instituteurs spécialisés itinérants. Ils peuvent combler un maillon manquant dans le système éducatif et permettre à des enfants handicapés isolés d'avoir accès à un enseignement et de fréquenter l'école locale.

Au Rwanda, Gilbert, 12 ans

présente un handicap physique après avoir contracté la poliomyélite. Identifié comme non-scolarisé, il a été orienté vers l'École Sainte-Agnès (Rutsiro) à l'âge de 11 ans, et un fauteuil roulant adapté lui a été fourni. Un travail a été fait avec sa famille, sa communauté, ses camarades et professeurs pour cesser la stigmatisation liée à son handicap, rendre son école accessible (rampes, toilettes, salles de classe, bureaux et chemins adaptés), développer un système d'assistance par les pairs et former les professeurs à des techniques pour l'apprentissage des enfants tardivement scolarisés. Élève dynamique, il adore venir aux premiers rangs de la salle de classe pour partager ce qu'il sait !





46 PAYS | 147 PROJETS

VOIR CARTE CI-CONTRE ⁽¹⁾

320 765
BÉNÉFICIAIRES ⁽¹⁾



Politiques de développement inclusives et appui à la société civile pour la participation citoyenne des personnes handicapées

HI développe des approches qui permettent la participation citoyenne des personnes handicapées pour une mise en œuvre pleine et effective de la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH) et des Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'association agit ainsi pour promouvoir une gouvernance inclusive des questions du handicap et pour permettre la participation des personnes handicapées dans les prises de décisions. Notre action⁽²⁾ vise à :

- Aider les organisations de personnes handicapées à se structurer et à mettre en place des mécanismes de bonne gouvernance pour renforcer leur légitimité à représenter la diversité des personnes handicapées (différents types d'incapacités, femmes handicapées, personnes handicapées vivant dans les zones rurales etc.)
- Renforcer les capacités institutionnelles et de plaidoyer des associations représentatives des personnes handicapées pour améliorer leur participation aux processus de développement et de gouvernance au niveau local, national ou international.
- Accompagner les associations dans la lutte contre toute forme de discrimination envers les personnes handicapées, y compris les femmes et les filles handicapées, et à promouvoir la participation politique des personnes handicapées, y compris via l'accès aux élections, à la justice et à la vie citoyenne.
- Apporter une assistance technique aux autorités (du niveau local au niveau national) pour une meilleure prise en compte des droits des personnes handicapées dans leurs stratégies de développement et leurs politiques publiques ; appuyer l'élaboration participative de législations et, politiques publiques inclusives en conformité avec la CDPH, et assurer la mise en place d'instance permettant d'en assurer le suivi.
- Mobiliser et former les acteurs de la coopération internationale pour promouvoir dans tous les domaines un développement inclusif et accessible aux personnes handicapées.
- Appuyer la collecte de données quantitatives (telles que les statistiques) et qualitatives sur la situation des personnes handicapées afin d'appuyer le plaidoyer en faveur de la réalisation de leurs droits.

¹ En 2018 | ² Le travail mené par HI pour des politiques inclusives et pour la participation politique des personnes handicapées contribue à la mise en œuvre de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées à tous les niveaux. Il s'inscrit également dans la réalisation des objectifs relatifs à la réduction des inégalités, notamment les 10^e, 11^e et 16^e Objectifs de développement durable 2015-2030.

Partenaires de référence

IDDC (International Disability and Development Consortium) | IDA (International Disability Alliance) | BIT (Bureau International du Travail) | GCE (Global Campaign for Education) SEEP Network | UNISDR (United Nations International Strategy for Disaster Reduction) | EENET (Enabling Education Network) | International Federation of Social Workers

HANDICAP INTERNATIONAL
HUMANITÉ & INCLUSION

138, avenue des Frères Lumière
CS 88379
69371 Lyon Cedex 08 - FRANCE

www.hi.org

